

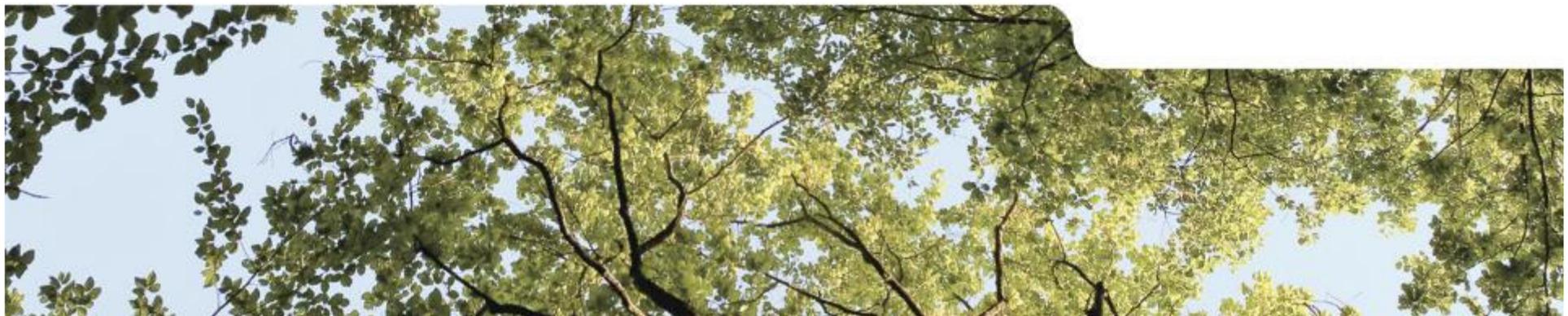


# Comité de forêt de Saint-Germain

## Le mercredi 29 janvier 2020

Réunion en salle

Agence territoriale ONF Ile-de-France Ouest



- **Thématiques du comité**
  - ✓ Le statut forêt de protection
  - ✓ Suite des états généraux : fonctionnement et investissement
  - ✓ Bilan des actions propreté 2019

## ANNEXES

- **L'ONF**
- **Carte d'identité** de la forêt de Saint-Germain
- **Exploitation forestière**
- **Travaux :**
  - ✓ Sylvicoles ; Routiers ; Accueil du public ; Environnement
- **Faune**



# Le statut « forêt de protection »



Décret du 7 novembre 2019 pris par le Conseil d'État

→ Le statut forêt de protection n'est pas une mise sous cloche !

→ **C'est :**

- une protection foncière supplémentaire : **la pérennité de la destination forestière des parcelles est garantie**
- Le classement en forêt de protection est **compatible avec la gestion forestière durable**



Le classement en forêt de protection n'est pas :

- un outil de gestion des habitats naturels,
- un outil de protection du patrimoine culturel bâti,
- un outil de préservation de la valeur paysagère des boisements

# Le statut « forêt de protection »



## Procédure de classement

Le classement fait l'objet d'une **procédure centralisée** au ministère en charge des forêts et il est prononcé par décret en Conseil d'Etat.

Il crée une **servitude nationale d'urbanisme** et soumet la forêt à un **régime forestier spécial** qui entraîne une restriction de la jouissance du droit de propriété : tout défrichage est notamment interdit ainsi que toute implantation d'infrastructure. Une gestion forestière est possible tenant compte des enjeux à protéger.

Le régime forestier spécial permet également de **contrôler la circulation du public et des véhicules motorisés**. Le code forestier prévoit une possibilité d'indemnisation des propriétaires qui constateraient une diminution de leur revenu due au classement.

Le classement en forêt de protection, outil juridique le plus contraignant pour la protection des forêts, est réservé aux **massifs présentant de forts enjeux en matière environnementale et sociale, notamment en zone périurbaine**. Cet outil de protection contribue à la stratégie de création des aires protégées mise en place par le Grenelle de l'environnement.

Source : <https://agriculture.gouv.fr/foret-bois>



# LES ETATS GENERAUX

## Forêts domaniales de St-Germain

Lancement des actions  
2019 – 2020 - 2021

## Rappel des éléments



- le programme d'investissement « idéal » proposé était de 3 millions d'euros
- le programme de fonctionnement « idéal » proposé était de 850 Keuros

La convention signée le 10 juillet 2019

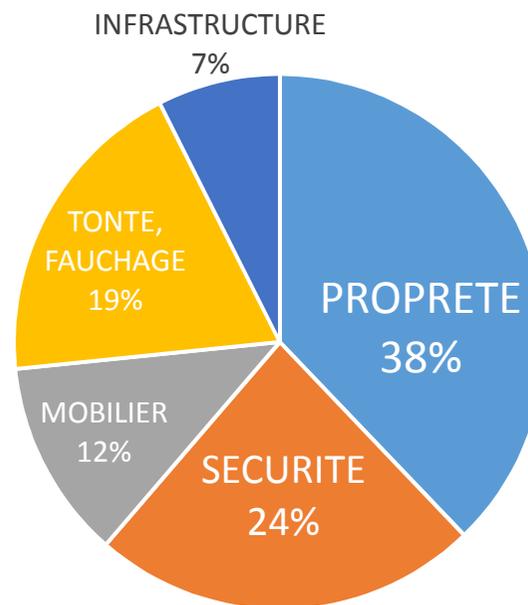
Les financements obtenus

Financeurs	Fonctionnement en euros – 2019-2021	Investissement en euros -2019-2021
CASGBS		293 000
Ville de Saint Germain-en-Laye	100 000	100 000
Achères	20 000	30 000
Marly-le-Roi	5 000 (2019)	20% des coûts sur territoire de la commune
ONF	220 000 par an (les 2 forêts)	20% des investissements

Budget ONF 2020 :

- 237 000 euros pour les FD de STG et Marly
- dont 180 000 euros pour la FD de St-Germain

## NATURE DES TRAVAUX - Forêt de Saint-Germain - 2020



- Subvention de 40 Keuros (Ville de St-Germain en Laye et Achères) va permettre de mener les actions suivantes :
  - ❖ Un entretien plus important sur certains lieux fréquentés et des parkings comme la pa 208, 206, grille royale, étoile des 9 routes, porte de Chambourcy; Route du Clocher d'Achères ... : fauchage, débroussaillage, entretien mobiliers bois...

# INVESTISSEMENT / Etats Généraux



Financeurs	Investissement en euros 2019-2021	2020
CASGBS	293 000 €	195 333 € (2019-2020)
Ville de Saint Germain-en-Laye	100 000 €	66 667 € (2019-2020)
Achères	30 000	20 000 € (2019-2020)
Marly-le-Roi	20% des coûts sur territoire de la commune	
ONF	20% des investissements	

## PROJET 1 - Les itinéraires cyclables

Réflexion menée entre la CASGBS et l'ONF

**-Objectif** : créer sur les 2 forêts un réseau d'itinéraires cyclables défini

Sans ouvrir de nouveaux chemins ; se servir des itinéraires existants, les identifier, les mettre en sécurité, faire un travail sur les abords et les chaussées.



Piste cyclable de Poissy Paris-Londres

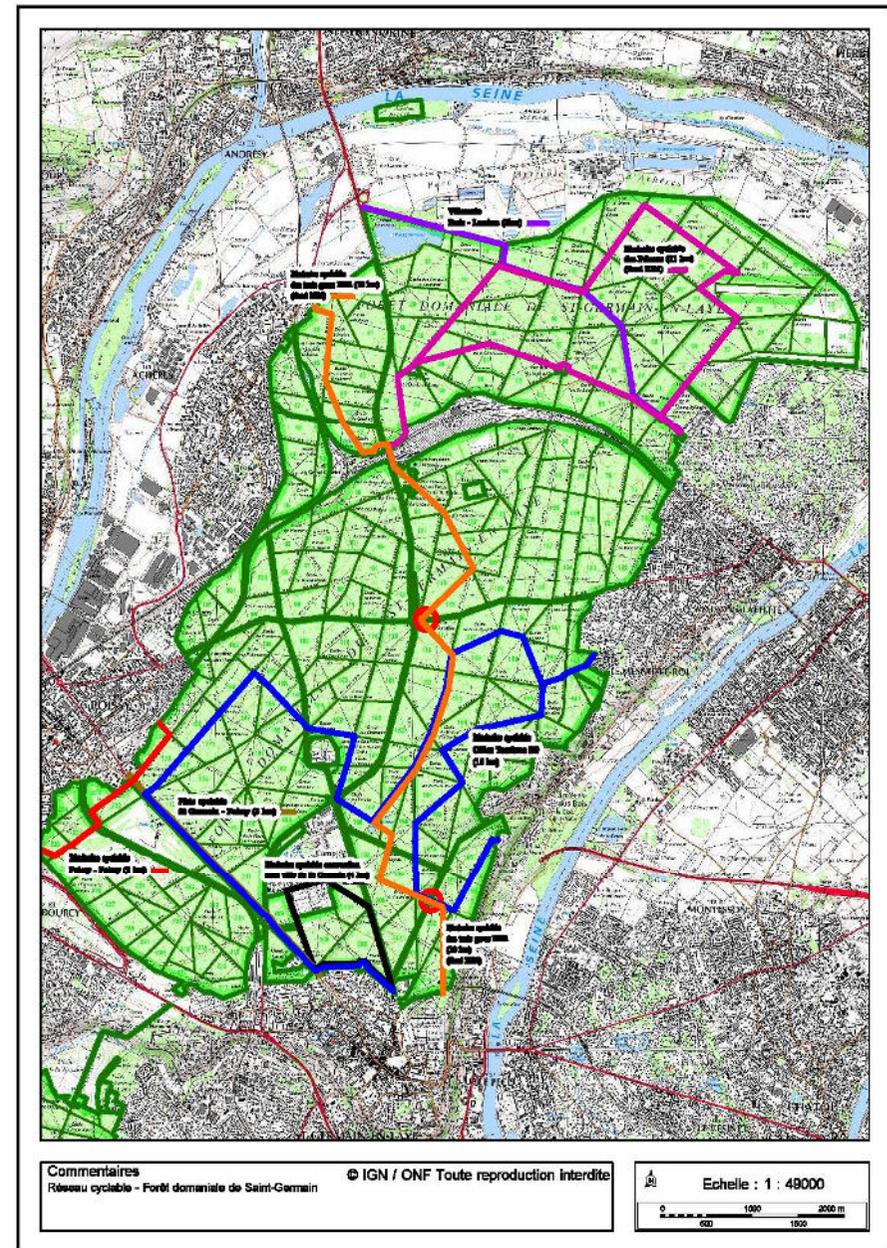
Itinéraire « classique »

Itinéraire + « fermé »

# INVESTISSEMENTS – les itinéraires cyclables

## En forêt de Saint-Germain

- 7 circuits
- Linéaire : 53,5 km
- ✓ 3 gares (orange)
- ✓ Office de tourisme (bleu)
- ✓ Des Pétrons (rose)
- ✓ Paris-Londres (violet)
- ✓ St-Germain (noir avec convention entretien)
- ✓ Poissy-Poissy (rouge, convention)
- ✓ Poissy- St-Germain



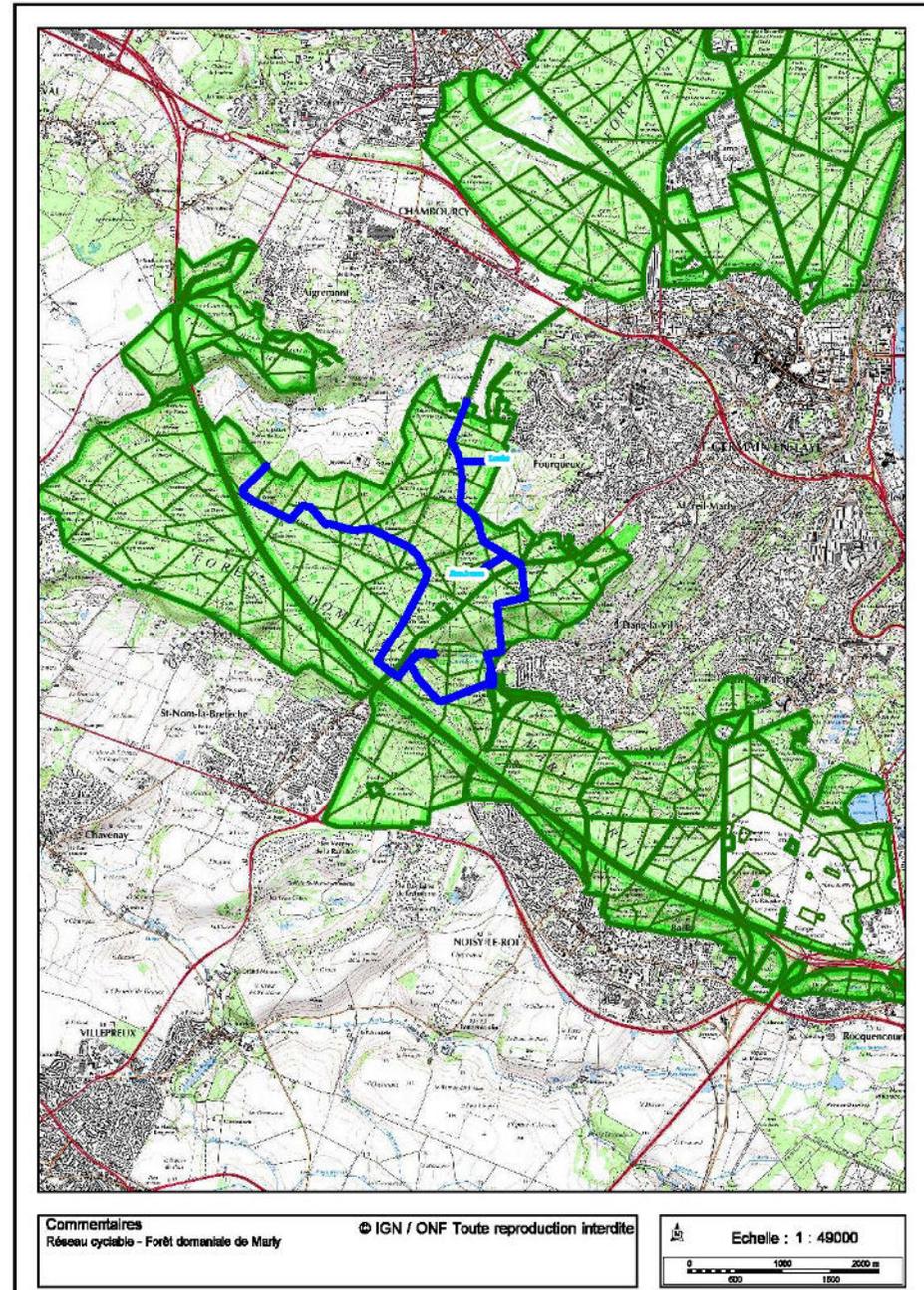
# INVESTISSEMENTS – les itinéraires cyclables



## En forêt de Marly

- 1 circuit
- Linéaire : 9,7 km

TOTAL de 63,2 km



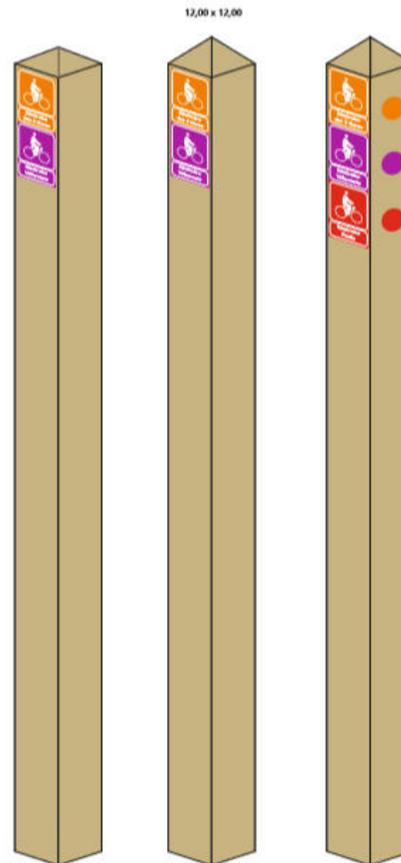
## 1 - Les itinéraires cyclables / quels travaux?

- Reprise d'accotement (ouverture des chemins, débroussaillage, enlèvement des petits arbres...)
- Mise en sécurité (élagage et abattage)
- Positionnement de signalétique (poteaux directionnels + panneaux entrées)
- Rechargement ponctuel chaussée.

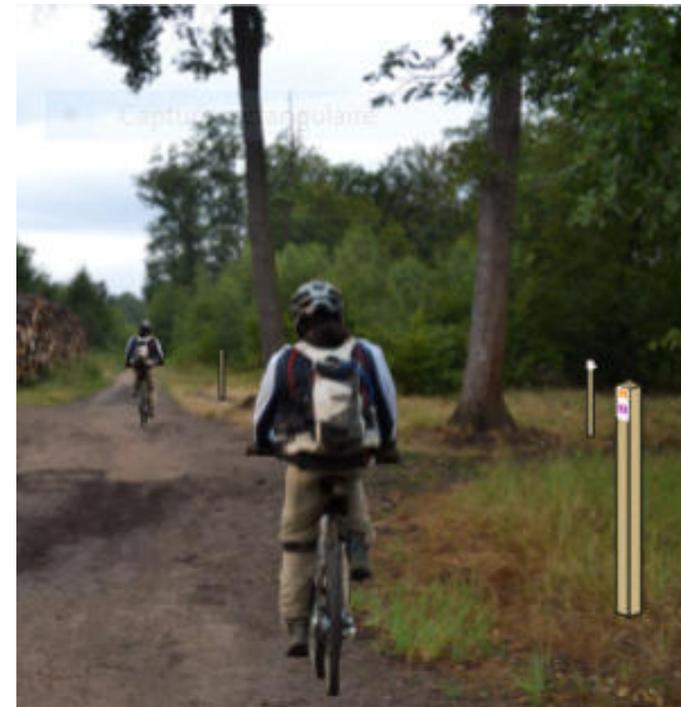
## 1 – Les itinéraires cyclables / principe du mobilier



Un circuit : un  
nom, un  
couleur



Des poteaux  
simples 12X12 cm  
/1,50 m/2 m



Positionnés à chaque  
changement de  
direction

## 1 – Les itinéraires cyclables / principe du mobilier



Un panneau départ / arrivée de chaque circuit

## 1 - Les itinéraires cyclables / programmation

Les travaux ont commencé depuis novembre 2019

- Reprise des accotements : couper les ligneux, ronces, herbes qui gênent le passage des vélos.
- Travaux de finition : reprise manuelle à la tronçonneuse, nettoyage, évacuation....
- Sécurisation en 2020

### **Sujet de l'entretien :**

- Actuellement, 1 convention d'entretien signée avec la Ville de Saint-Germain en Laye
- La suite ?

L'entretien annuel a été évalué à 87 500 euros :

- l'ONF prendra en charge 40% = 35 000 euros.
- Subvention (60%) : 52 500 euros.

Le budget annuel de 52 500 euros serait à répartir entre les différentes collectivités par voie de convention.

## PROJET 2 – Valorisation de l'étang du Corra



# INVESTISSEMENTS – l'étang du Corra



Des travaux et aménagements réalisés en 2009, 2015 et 2016

Un besoin de poursuivre l'entretien

Objectif : accueillir et préserver ce site fragile

Les travaux prévisionnels :

- Dépose des mobiliers bois vieillis
- Pose de nouveaux mobiliers
- Réaménagement des parkings (bordures, marquage, revêtement, remplacement des lisses).



# INVESTISSEMENTS – l'étang du Corra



Budget de 95 000 euros

Montage financier

<b>AEV (30%)</b>	<b>28 500 €</b>
ONF (20%)	19 000 €
Etats Généraux (50%)	47 500 €
<b>Total</b>	<b>95 000 €</b>

## PROJET 3 – La rénovation des parkings



## 3 - La rénovation des parkings

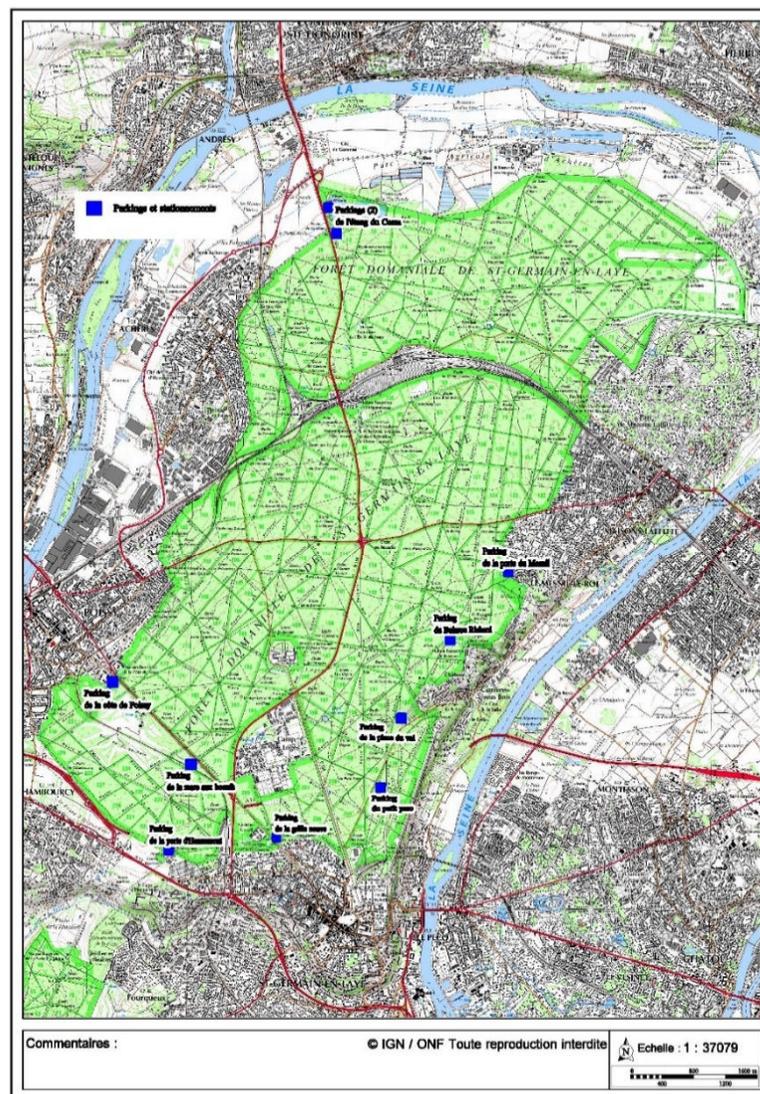
**Forêt Domaniale de Saint-Germain** : 19 parkings

**Les parkings sont des points d'accueil importants de la forêt** : ils sont des éléments structurants permettant à la fois de se garer, de s'orienter, de démarrer une promenade mais également de recueillir des informations sur la forêt.

**Constat** : pas manque de moyens financiers, ils n'ont pas été entretenus au bon niveau ; les mobiliers ont vieilli ; le sol est dégradé...



## 3 - La rénovation des parkings



Coûts annoncés de :

- 510 000 euros

## 3 - La rénovation des parkings

**Objectif** : de mener une réflexion globale sur l'ensemble des parkings

- Ré aménagements, réfection ;
- Accessibilité aux personnes handicapées ;
- Quels mobiliers ?
- Quelles informations ?
- Recherche de revêtements durables et écologiques ;
- Intégration paysagère ;
- Réflexion / aux dépôts sauvages

...

**Une étude menée par la mairie de St-Germain** est en cours :

- Etat des lieux précis de 10 parkings avec des préconisations au niveau du sol, mobiliers ...

## 3 – La rénovation des parkings : le projet 2020

Rénover un parking avec le financement suivant :

Etats Généraux (80%)	39 000€
ONF (20%)	9 750 €
TOTAL	48 750 €

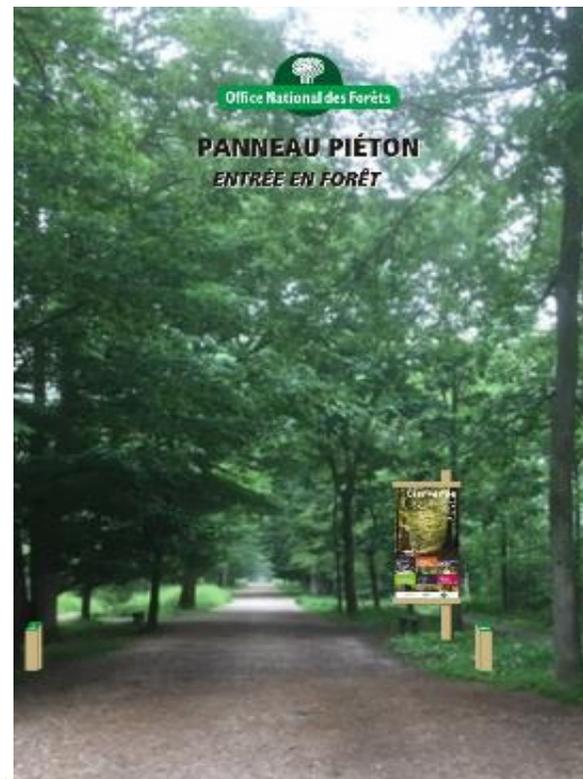
# INVESTISSEMENTS



## 4 – Autres sujets d'investissement

- Les entrées de forêt

Lieux de transition entre la ville et la forêt, ils permettent de sensibiliser les usagers à la fragilité des milieux naturels

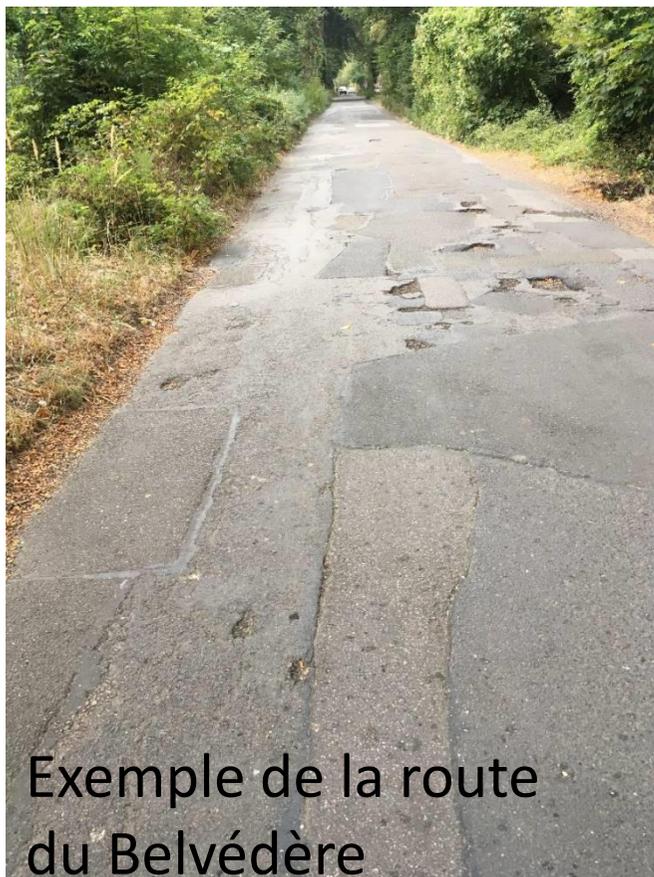


Coûts annoncés de :

- 209 000 euros FD STG

## 5 – Autres sujets d'investissement

- La réfection des routes forestières



Exemple de la route  
du Belvédère

Coûts annoncés de :

- 520 000 euros FD STG

- Il s'agit des routes forestières de transit passant en forêt, ouvertes à la circulation.
- Elles peuvent avoir un usage touristique, desservir des enclaves, relier 2 voies publiques...
- Ces routes sont très empruntées par les véhicules à moteur.
- Certaines sont en très mauvais état et dangereuses.

**L'objet de la réflexion** est la remise en état de ces routes forestières.

Le linéaire des routes forestières :

- en forêt de Saint-Germain est de 7 km.

Sans remise en état de ces routes, l'ONF **sera amené à les fermer.**

# INVESTISSEMENTS

## 6 – Autres sujets d'investissement

- Les installations bloquantes





Saint Germain  
boclesdeseine  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



# LES DEPÔTS SAUVAGES EN FORÊT

## Forêts domaniales de St-Germain et Marly

BILAN DES ACTIONS MISES EN PLACE DANS LE  
CADRE DU FONDS EXCEPTIONNEL PROPRIÉTÉ  
2018-2019

*Agence territoriale ONF IDF ouest*

# Rappel des financements



## Recettes de fonctionnement (€)

Type de recettes	Montant	HT
Fonds propres ONF	20 750	
Subvention Région Île-de-France	50 000	
Commune de Saint-Germain-en-Laye	12 000	
Commune de Poissy	10 000	
Commune d'Achères	8 000	
Le Mesnil le Roi	3 000	
<b>Total</b>	<b>103 750</b>	

## Recettes d'investissement (€)

Type de recettes	Montant	HT
Fonds propres ONF	25 000	
Subvention Région Île-de-France	50 000	
Communauté d'Agglo. Boucles de Seine	50 000	
<b>Total</b>	<b>125 000</b>	

Les forêts domaniales de St-Germain et Marly, particulièrement touchées par les dépôts sauvages

- 3 actions menées en parallèle :
  - ✓ Le ramassage des dépôts : **103 750 €**
  - ✓ La mise en place d'installations bloquantes : **125 000 €**
  - ✓ La mise en place d'une nouvelle application « AC déchets » par la Région IDF.



# L'action ramassage

- Une centaine de dépôts sauvages ramassés
- 283 tonnes de déchets pour 255 m<sup>3</sup>

Dont 80% sont :

- Végétaux
- Déchets de construction
- Gravats
- Reste : pneus, amiante, ménagers...

- **Coût : 103 750 euros €**

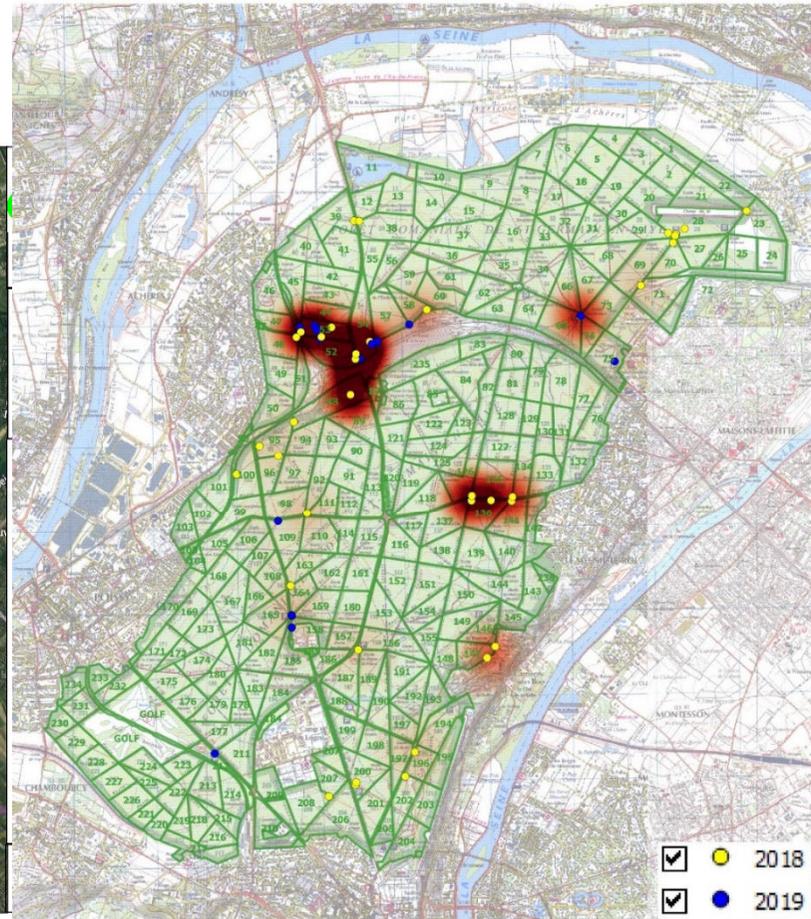
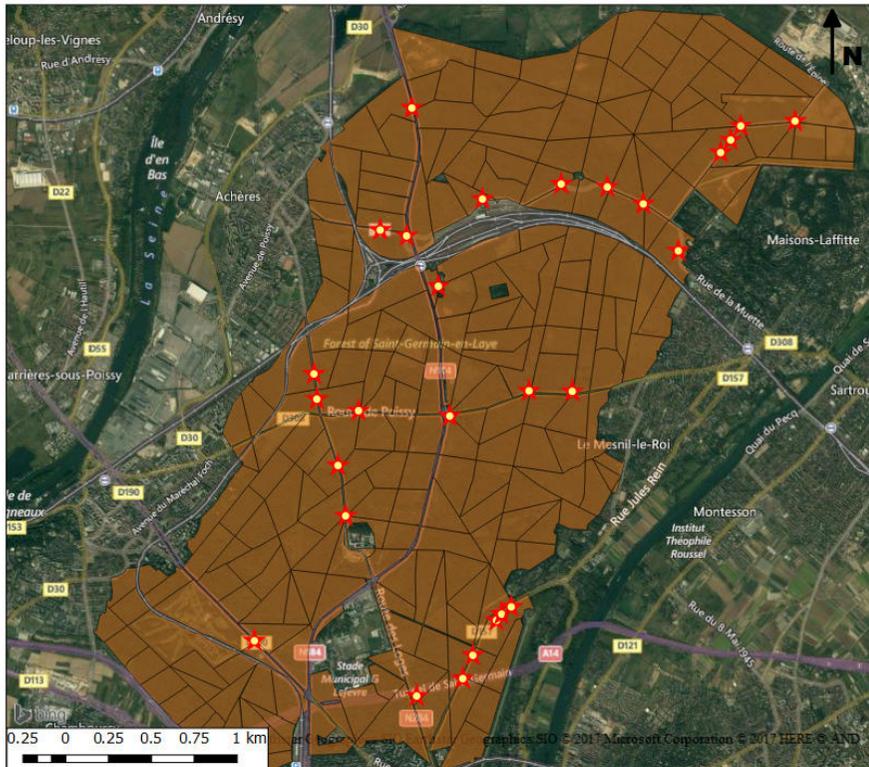
(+ 20 K€ déchets diffus)

- Ramassage effectué par une entreprise externe et l'ONF
- Budget totalement consommé fin 2019



# La localisation des dépôts – forêt de Saint-Germain

Forêt domaniale de Saint-Germain  
Dépôts sauvages constatés 2018-2019



201  
7

2018 - 2019

# L'action investissement

- Les équipements « bloquants »
  - Les merlons
    - 508 ml de posés sur la forêt de St-Germain
    - Prévu : 175 ml

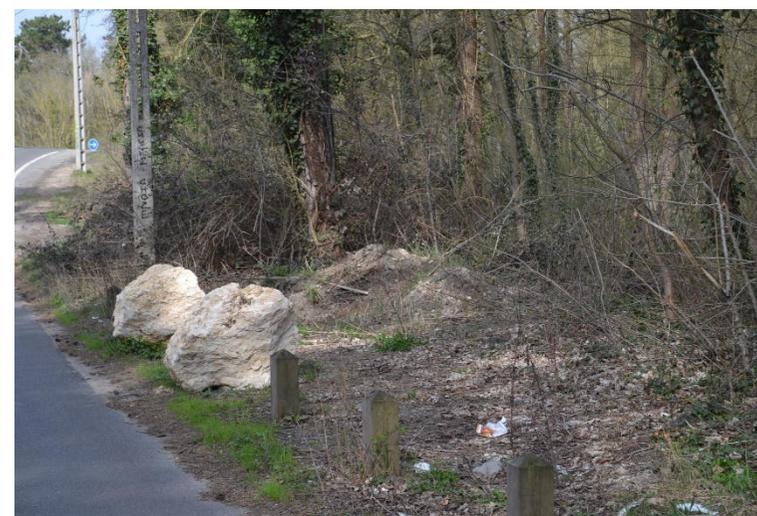
Dispositif permettant de bloquer les linéaires de routes.



# L'action investissement

- Les équipements « bloquants »
  - Les enrochements
    - 90 blocs (47 sur la forêt de St-Germain, 43 sur la forêt de Marly)
    - Prévus : 60 blocs

Ils permettent d'interdire l'accès de véhicules sur l'accotement de voies forestières, sur des zones ouvertes.



# L'action investissement

- Les équipements « bloquants »
  - Les barrières
    - 12 barrières bois (7 sur la forêt de St-Germain, 5 sur la forêt de Marly)
    - 9 barrières métalliques (4 sur la forêt de St-Germain et 5 sur la forêt de Marly)
    - Prévus : 10 bois et 7 métalliques

Il s'agit d'un dispositif courant, utilisé pour interdire l'accès des véhicules aux voies forestières.



# L'action investissement

- Les portiques  
2 portiques  
Sur la forêt de St-Germain

L'installation de portique limiteur de hauteur en entrée, bloque les camions.



# L'action investissement

- Les panneaux
  - 2 visuels
  - 40 panneaux (30 sur la forêt de St-Germain, 10 sur la forêt de Marly)



# L'action investissement

- Les appareils photos
  - Ajout de 4 appareils (2 sur la forêt de Saint-Germain et 2 sur la forêt de Marly (déjà 2 existants))
  - 8 appareils en tout sur les 2 forêts

Il s'agit d'un dispositif de surveillance permettant d'identifier les contrevenants.

Deux appareils photographiques sont installés sur chaque site afin d'avoir plusieurs angles de vue sur le même lieu.

Ils sont régulièrement déplacés.



# La localisation des aménagements

## forêt de Saint-Germain



FORÊT DOMANIALE DE SAINT-GERMAIN

AMÉNAGEMENTS POUR LUTTER  
CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES



## Discussions et échanges

- Des installations bloquantes qui permettent de limiter les dépôts sauvages ou de les diminuer. Mais pas de les supprimer totalement.
- Se pose la question du « déplacement » du problème vers d'autres lieux ou espaces.
- Des moyens et outils « limités » pour l'ONF : la forêt reste un espace ouvert : il est impossible de bloquer tous les parkings, les zones d'accueil et les linéaires de forêt.

## La suite ?

- Un travail en commun avec l'ensemble des Collectivités et de la société est nécessaire.
- Des financements restent à trouver, l'ONF ne pouvant prendre en charge l'ensemble de ce poste.

A photograph of a forest in autumn. The trees are tall and slender, with their leaves in various shades of yellow, orange, and green. The ground is covered in fallen leaves. The text "MERCI de votre attention" is overlaid in white, bold, sans-serif font in the center of the image.

**MERCI de votre attention**

**Agence territoriale ONF Ile-de-France Ouest**

# Discussions et échanges

# ANNEXES

- Gestionnaire des forêts publiques (**4,6Mha** en métropole) :
  - forêts domaniales (**1,8Mha**)
  - forêts des collectivités (**2,8Mha**)
- **25%** de la forêt française
- **9 200 professionnels** au service des territoires
- En 200 ans, la surface forestière a été **multipliée par deux en France**. Elle représente aujourd'hui 30% du territoire métropolitain.

## LA FORÊT FRANÇAISE, 30% DU TERRITOIRE

TAUX DE BOISEMENT

- moins de 15 %
- entre 15 et 25 %
- entre 25 et 35 %
- entre 35 et 45 %
- 45 % et plus



- Veille à **l'entretien, au développement et au renouvellement** des espaces naturels. La gestion des forêts permet de concilier trois objectifs indissociables :
  - Produire et mettre à la disposition de la société **l'éco-matériau bois** dont elle a besoin (chauffage, construction, menuiserie, charpente, tonnellerie...)
  - Préserver et enrichir **la biodiversité**
  - **Accueillir le public.**
- Met en œuvre des **missions d'intérêt général à la demande et pour le compte de l'État** dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels : protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies.
- Assure une mission **d'éducation à l'environnement**
- Propose et réalise **des prestations et des services (études, expertises, ingénierie, travaux)** dédiés à la valorisation des espaces naturels, pour le compte de propriétaires : collectivités et grandes entreprises.



# L'Office national des forêts en Ile-de-France

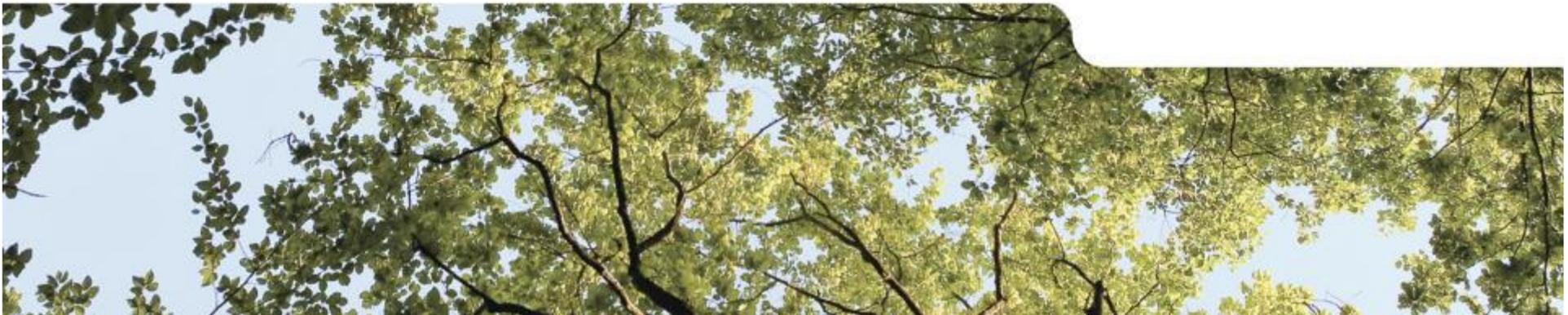


- L'ONF gère **74 000 ha** de forêts domaniales et **17 000 ha** de forêts appartenant à des collectivités soit le tiers de la surface forestière régionale totale
- L'ONF met sur le marché près de **270 000 m<sup>3</sup>** par an soit plus des deux tiers du volume régional total
- En IDF, les forêts publiques permettent l'accueil de **100 millions de visiteurs** par an
- Près de **4000 ha** sont classés en réserve biologique (+ îlots de vieux bois...)





# CARTE D'IDENTITÉ DE LA FORÊT DE SAINT-GERMAIN







**Situation** : département des Yvelines, sur les communes de Saint-Germain-en-Laye et Le-Mesnil-le-Roi



**Surface** : 3.531 ha



**Principales essences** : Chêne sessile et pédonculé (45%) ; Hêtre (12%) ; Charme (17%) ; autres feuillus (9%) ; résineux (5%) ; espaces non boisés (12%)



**Aménagement forestier** : durée de 20 ans, de 2005 à 2024 **modifié en 2016** (2016-2024)





**Accueil** : fréquentation estimée à 3 millions de visites par an (Crédoc - 2000) ; 77 km de pistes équestres, parcs forestiers, sentiers découverte.



**Ecologie** : une biodiversité originale liée aux milieux ouverts : 80 ha de prairies au nord de la forêt, plan de gestion écologique depuis 2011 ; Des points d'eau rares (étang du Corra, une quinzaine de mares) à préserver et restaurer.



**Récolte de bois 2016** : 9600 m<sup>3</sup> (volume martelé)



Une forêt en **crise sanitaire**



# UNE FORÊT EN CRISE SANITAIRE



- 21 % des arbres ont perdu plus de 50% de leur feuillage. La situation tend à se dégrader.
- Développement d'un grand nombre d'espèces invasives comme le Prunus Sérotina ou colonisatrice comme l'érable sycomore.



## Conséquence : une sécurisation accrue des chemins et espaces fréquentés

- Programmation de coupes sanitaires sur l'ensemble du massif;
- Va toucher les lisières de forêt, les chemins, les parcs forestiers, les zones fréquentées...



# L'aménagement modifié : rappel des grands principes



- ✓ Privilégier la **régénération naturelle** lorsqu'elle est encore possible : signifie la mise en œuvre de coupes;
- ✓ Réalisation de **plantations** suite à des coupes rases : chênes et pins;
- ✓ Développement de la **futaie irrégulière** afin de maintenir le couvert d'arbres en continu;
- ✓ Poursuivre la **futaie régulière** mais en adaptant la forme des coupes.

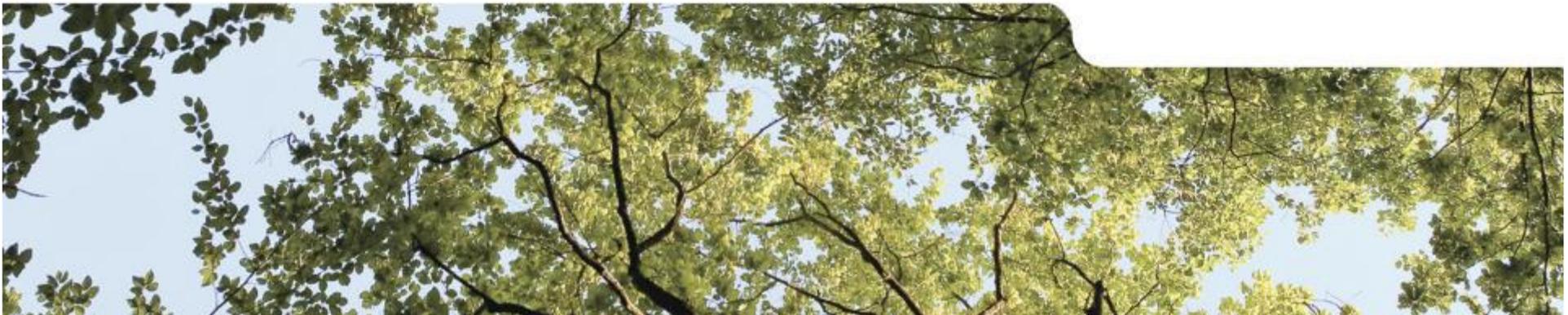


- Aménagement de 2005-2024
  - Modificatif d'orientation de gestion en 2016
- Les cartes des coupes
  - Les coupes en cours
  - Les coupes martelées en 2016
  - Les coupes martelées en 2017





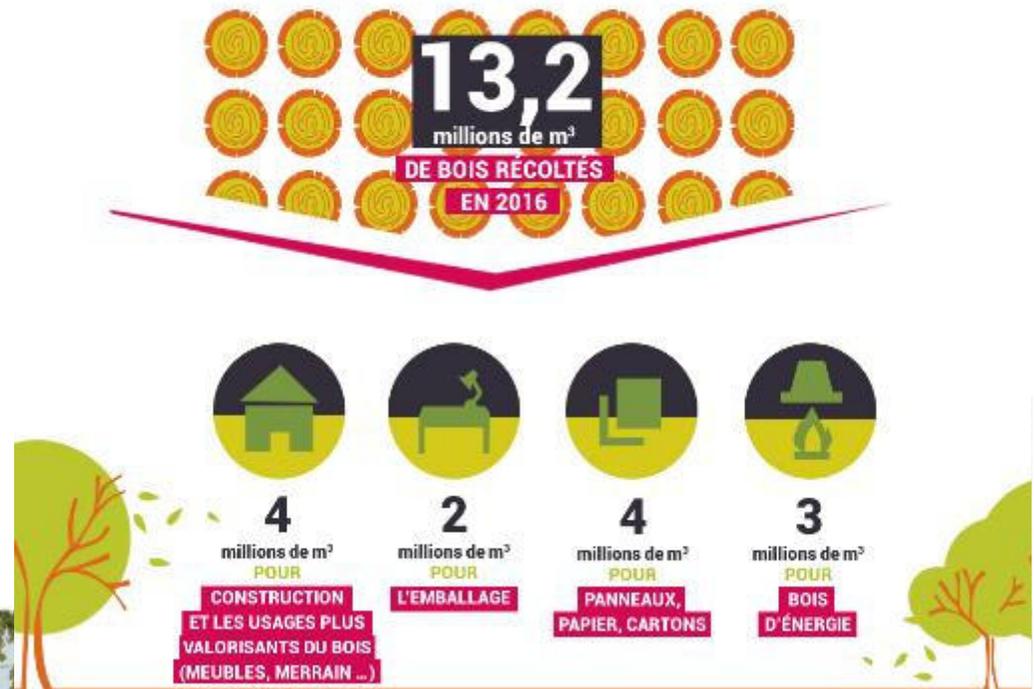
# EXPLOITATION FORESTIÈRE



# Exploitation forestière

**Produire du bois, un acte de gestion sylvicole qui a trois finalités :**

- Assurer le **renouvellement** des forêts
  - Offrir à la société un **écomatériau renouvelable** pour relever le défi de la transition écologique et climatique
  - **Approvisionner** la filière forêt-bois :
- La filière forêt-bois représente 400 000 emplois en France



# Exploitation forestière - 2018

## Chiffres de la forêt de : Saint-Germain

- Volumes **martelés** (les arbres sont marqués par les forestiers pour être exploités) : **13 981m<sup>3</sup>**
  - Dont 1 795 m<sup>3</sup> de taillis
  - Dont 3 571 m<sup>3</sup> de houppier
  - Dont 8 615 m<sup>3</sup> de tiges
  
- Volumes **vendus** : **7 821m<sup>3</sup>**
  - Bois sur pied : 6 502 m<sup>3</sup>
  - Bois façonné : 1 319 m<sup>3</sup>

Source : service bois de l'ONF





# TRAVAUX



- Montants des travaux sylvicoles réalisés
  - Plantation et préparation 66 240 €
  - Protections contre les abroutissements 71 920 €
  - Dégagements 23 740 €
  - Nettoiements dépressages 9 297 €
  - Entretien et cloisonnement 22 534 €

**TOTAL : 193 731 €**

*Sources : Service forêt ONF*



# Autres travaux 2018

## Chiffres de la forêt de Saint-Germain



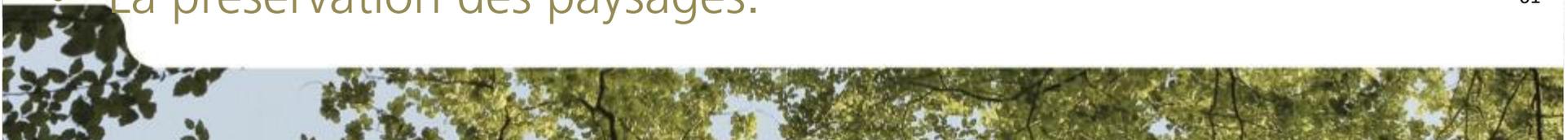
### ■ Montants des travaux infrastructures

- |   |          |
|---|----------|
| ■ Entretien de périmètre, parcellaire :                             | 29 447 € |
| ■ Entretien du réseau routier,<br>Fauchage/arasement d'accotement : | 4 302 €  |
| ■ Investissement routier :  | 28 571€  |

**TOTAL : 62 320 €**

*Sources : Service forêt*

- L'aménagement des espaces naturels : sentiers pédestres, circuits VTT, aires d'accueil, aménagement de sites naturels et/ou historiques...
- La sensibilisation du public au rôle de la forêt et de la gestion forestière : rencontres, événements, accueil de scolaires...
- La préservation des paysages.



# Travaux d'accueil du public 2018

## Chiffres de la forêt de Saint-Germain



- **Fonctionnement / 221 263 €**
  - Propreté : 118 210 €
  - Entretien mobilier et signalétique : 7 037 €
  - Sécurisation : 50 756 €
  - Fauchage : 11 654 €
  - Entretien infrastructure : 33 607 €

*sources : Service environnement et accueil du public de l'ONF*



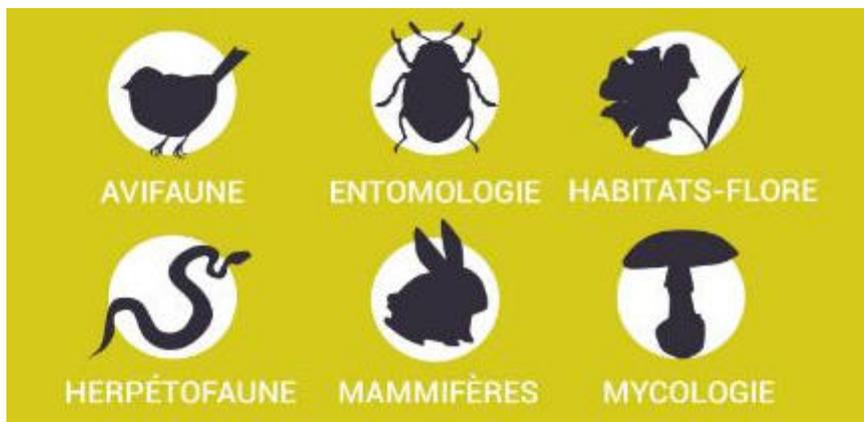
# Annexes – PROPLETE : des chiffres en légère baisse



UNITES TERRITORIALES	Forêts	PROPRETE 2017	PROPRETE 2018	PROPRETE 2019
TOTAL UT RAMBOUILLET		74 800	59 656	35 859
TOTAL UT VERSAILLES		165 916	122 324	86 942
TOTAL UT VAL D'OISE		110 772	105 299	107 173
TOTAL UT OUEST-ESSONNE		49 590	39 654	61 925
Saint Germain	Domaine National de Marly	9 590	5 346	-
Saint Germain	L'Hautil	1 364	-	-
Saint Germain	Marly	24 360	17 378	123 750
Saint Germain	Saint-Germain	95 746	117 397	
TOTAL UT SAINT-GERMAIN		<b>131 060</b>	<b>140 121</b>	<b>123 750</b>
		<b>532 138</b>	<b>467 053</b>	<b>415 649</b>

**L'ONF est un acteur important de la préservation de la biodiversité des milieux naturels avec :**

6 réseaux de forestiers naturalistes (soit 230 agents forestiers)



Des actions pour préserver la ressource en eau :

- choix raisonné des essences et des modes de sylviculture,
- préservation des milieux humides en partenariat notamment avec les agences de l'eau.

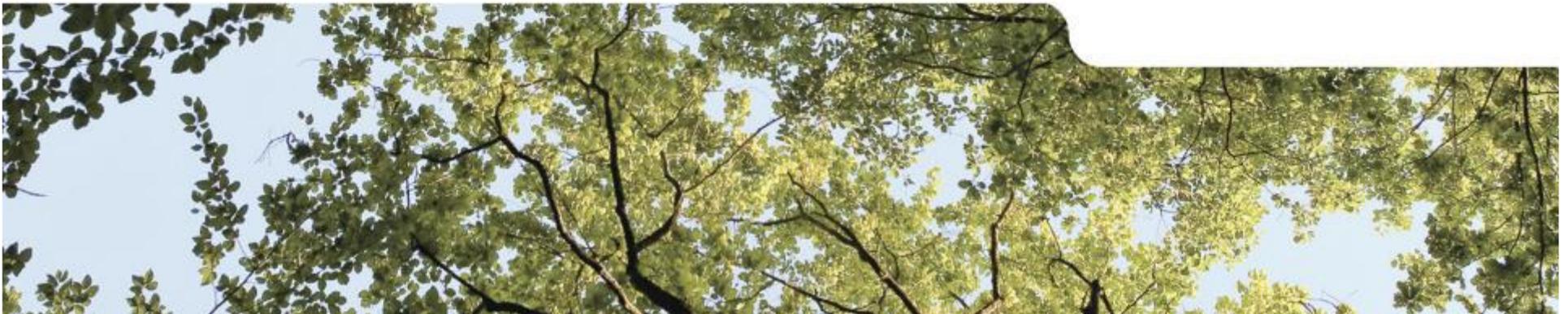
Un réseau d'aires protégées : 6,6% de forêts domaniales, sous statut de protection (réserve naturelle, réserve biologique, ...).

Travaux environnementaux d'entretien pour  
préservation d'habitats divers :

- **8 500 €** financés par ECOTRAIL



# FAUNE



# FAUNE, maintenir l'équilibre forêt-gibier

La recherche de l'équilibre sylvo-cynégétique fait partie intégrante de la gestion durable des forêts.

En l'absence de prédateurs naturels, la chasse est le seul mode de régulation des populations d'ongulés (cerf, chevreuil, sanglier) qui, lorsqu'elles sont en trop grand nombre, compromettent la régénération des forêts et entraînent une baisse de la biodiversité.

En forêt domaniale, l'ONF est **le détenteur du droit de chasse** et mène une gestion cynégétique exigeante en partenariat avec les acteurs du monde de la chasse.



- **Saison de chasse  
2019 - 2020**

### **Bilan saison de Chasse 2018-2019**

Sangliers : 109

Chevreaux : 40



# **PRUDENCE**

**BATTUE ADMINISTRATIVE  
EN FORÊT DOMANIALE DE SAINT-GERMAIN**

Par arrêté préfectoral, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées, des panneaux "CHASSE EN COURS" sont disposés en périphérie du secteur chassé.

**EN CONTINU de 9 H à 18 H**

**Du 19 novembre 2019 au 4 février 2020**

**Novembre : mardis 19 et 26**

**Décembre : mardis 3, 10 et 17**

**Janvier : mardis 7, 14, 21 et 28**

**Février : mardi 4**